

La Constitution et le système judiciaire

Chapitre 2

2	La Constitution et le système judiciaire	39
2.1	La Constitution	39
2.1.1	Modification de la Constitution	40
2.1.2	Le pouvoir de conclure des traités	41
2.2	Répartition des pouvoirs fédéraux et provinciaux	41
2.3	Le système judiciaire	42
2.3.1	<i>Common law</i> et droit civil du Québec	42
2.3.2	Droit pénal	42
2.3.3	Droits de la personne	44
2.4	Les tribunaux et le pouvoir judiciaire	44
2.4.1	Pouvoir judiciaire fédéral	44
2.4.2	Pouvoir judiciaire provincial	46
2.4.3	Pouvoir judiciaire territorial	46
2.4.4	Traitements, allocations et pensions des juges	46
2.5	Services juridiques	47
2.5.1	La profession d'homme de loi	47
2.5.2	Assistance judiciaire	48
2.6	Ministère fédéral de la Justice	48
2.7	La police	50
2.7.1	Organisation de la police	50
2.7.2	Déclaration uniforme de la criminalité	51
2.8	Criminalité et délinquance	52
2.8.1	Délinquants adultes et condamnations	52
2.8.2	Jeunes délinquants	54
2.9	Établissements de correction	54
2.9.1	Service canadien des pénitenciers	54
2.9.2	Régime des libérations conditionnelles	55